REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 19 juin 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq le 19 (dix-neuf) juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal de BOUGIVAL, régulièrement convoqués **le 12 (douze) juin 2025** conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en salle du Conseil , sous la présidence de Monsieur Luc WATTELLE, Maire.

****

Etaient Présents :
M. WATTELLE,
Maire,

Mmes JAQUEMET, BUNOUF, LEVEL
MM. AUGIER, PELLIGRI, SAZDOVITCH ; DIOT
Adjoints au maire,

Mmes DUGAST, AUDOUZE, FELGERES, ROUAIX, BLIN ; BUCHON SCHULTZ
MM, MEZURE ; VERDYS, VINCENT,
Conseillers municipaux,

Absents excusés :
Mme GUENEGAN donne pouvoir à Mme JAQUEMET
M SEBBAH donne pouvoir M WATTELLE
M HUA donne pouvoir à M AUGIER
M BRUN donne pouvoir à M VERDYS

Absent(s) :
MM CUIGNET, AOUN ; CLERMONT, ALBERT, SUCHET,
Mmes LE GRAND, PIRES, HUSSON,

****

Mme JAQUEMET a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025–28 - TARIFICATION DE LA GARDERIE DU MATIN A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2025

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-39 du Conseil Municipal du 27 juin 2024, fixant en dernier lieu la tarification de la garderie du matin,

Vu l'avis favorable de la commission mixte petite enfance-famille, scolaire-jeunesse- sport qui s'est réunie le 4 juin 2025,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votes exprimés (abstention : MM VERDYS, VINCENT, BRUN)

REVALORISE à compter du 1er septembre 2025 le tarif journalier pour la garderie du matin ainsi qu'il suit :

TARIF GARDERIE DU MATIN	Tarif 2024-2025	Tarif 2025-2026
Forfait journalier	2.27€	2.32€

Le Maire,

Luc WATTELLE

SEANCE DU 19 JUIN 2025

REÇU EN PREFECTURE
le 24/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-078-217800929-20250619-DEL2025_28-

Signé électroniquement par :
LUC WATTELLE
Le 24/06/2025 à 10:30